

Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères  
du Nord Seine-et-Marne  
77122 MONTHYON  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL**

Envoyé en préfecture le 08/02/2024

Reçu en préfecture le 08/02/2024

Publié le 08/02/2024

ID : 077-257704916-20240208-DELIB202405-DE



Nombre de Délégués :

Date de convocation : 31 janvier 2024  
Date de réunion : 06 février 2024  
Date d'affichage : 08 février 2024

- › En exercice : 48
- › Présents : 37
- › Représentés : 4
- › Votants : 41

L'an deux mille vingt-quatre, le six février, le Comité Syndical s'est réuni en ses lieu et place habituels, sous la présidence de Pascal HIRAUX, Président du SMITOM du Nord Seine-et-Marne.

Étaient présent(e)s :

Groupement de Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants	Groupement de communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Val d'Europe Agglomération	M. ENZER M. POLLIEN M. JACOB		COVALTRI 77	M. DURAND M. FOURNIER Mme LYON Mme RAIMBOURG M. NALIS Mme BADRÉ Mme BEAUVAIS M. CHARBONNEL M. CHARPIGNON M. CHESNE M. DHORBAIT M. FABRY-CASADIO M. FRERE M. LOCART Mme MICHON M. TRAWINSKI M. ROY	Mme AULIAC Mme COUSIN Mme GUERIN M. WARZOSHA
C.C. Plaines et Monts de France	M. HIRAUX M. LECOMTE M. PELLETIER			C.A. du Pays de Meaux	M. ROUQUETTE Mme VIELPEAU M. DEVAUCHELLE M. COURTIER M. HUDE M. DELAHAYE M. DECUYPÈRE

Étaient représenté(e)s :

M. RADÉ (VEA) ayant donné pouvoir à Mme LYON  
Mme CAMBRAYE (VEA) ayant donné pouvoir à M. NALIS  
M. RODRIGUES (CAPM) ayant donné pouvoir à M. DEVAUCHELLE  
M. ROBIN (CAPM) ayant donné pouvoir à M. DELAHAYE

Étaient absent(e)s excusé(e)s :

Groupement de Communes	Délégués titulaires	Groupement de Communes	Délégués titulaires
Val d'Europe Agglomération	M. FABRIANO M. REYNARD	C.A. du Pays de Meaux	Mme CHOPART M. TASSIN Mme COURTOIS M. BELIN
C.C. Plaines et Monts de France	M. MARCEAU		

Secrétaire de séance : M. DECUYPÈRE Claude

**OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2024**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-4, L.1612-6 et L.1612-7 du CGCT,

VU l'article 6 du Règlement Intérieur du Comité et du Bureau Syndical,

VU la délibération 2023-039 portant sur l'adoption du Règlement Financier et Budgétaire,

VU le débat sur les orientations budgétaires 2024 organisé au Comité Syndical en date du 19 décembre 2023,

VU la délibération 2024-03 portant sur la reprise anticipée des résultats 2023,

VU la délibération 2024-04 portant sur les AP-CP (Autorisation de Programme/Crédits de Paiement),

VU la présentation réalisée à la Commission Finances/Affaires Générales/Ressources Humaines en date du 16 janvier 2024,

VU la présentation réalisée en Bureau Syndical le 16 janvier 2024,

VU les avis favorables émis par ces deux instances,

VU les éléments de travail et le projet de budget remis aux délégués du Comité syndical,

**APRES EN AVOIR DELIBERE**, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés. adopte le Budget Primitif 2024 (en euros HT) :

➤ Voté par chapitre pour **la section de fonctionnement** qui est en suréquilibre :

DEPENSES :

* Chapitre 011 - Charges à caractère général	26 571 897.20 €
* Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 238 114.00 €
* Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	354 903.65 €
* Chapitre 66 - Charges financières	336 575.10 €
* Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	300 000.00 €
* Chapitre 68 - Dotations provisions semi budgétaires	10 000.00 €
* Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement	2 307 083.65 €
* Chapitre 042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	<u>5 768 823.69 €</u>
	36 887 397.29 €

RECETTES

* Chapitre 013 - Atténuations de charges	10 700.40 €
* Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	26 324 116.83 €
* Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations	4 420 716.03 €
* Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	88 624.42 €
* Chapitre 77 - Produits exceptionnels	300 000.00 €
* Chapitre 78 - Reprises provisions semi budgétaires	16 520.12 €
* Chapitre 042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	1 065 639.28 €
* Résultat de fonctionnement reporté R002	<u>13 697 778.08 €</u>
	45 924 095.16 €

➤ et voté par opération pour **la section d'investissement** qui est équilibrée :

DEPENSES :

* Opération 500 - Siège du SMITOM	59 991.80 €
* Opération 510 - Déchèteries	1 352 657.19 €
* Opération 520 - Stations de transit	500 000.00 €
* Opération 530 - Centre intégré de traitement	5 450 593.09 €
* Opération 550 - Communication	50 000.00 €
* Opération 580 - Acquisition mobilier et matériel	47 500.00 €
* Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	2 338 169.62 €
* Chapitre 040 - Opération d'ordre de transfert entre sections	<u>1 065 639.28 €</u>
	10 864 550.98 €

RECETTES :

* Chapitre 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	984 127.81 €
* Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement	2 307 083.65 €
* Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 768 823.69 €
* Résultat d'investissement reporté R001	<u>1 804 515.83 €</u>
	10 864 550.98 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, et ont signé au registre tous les membres présents.



POUR EXTRAIT CONFORME A L'ORIGINAL

Le Président,

Pascal HIRAUX